

20 juil 2022 -18:00

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2022

Soutien fédéral des CPAS au profit des personnes déplacées ukrainiennes

Sur proposition de la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la redistribution des crédits de la provision interdépartementale dans le cadre de l'aide apportée par les CPAS aux personnes déplacées ukrainiennes.

La guerre en Ukraine, et plus particulièrement l'afflux de personnes ayant obtenu un statut temporaire de personne déplacée en Belgique, entraîne une forte augmentation du nombre de personnes devant faire appel aux CPAS.

Lors du Conseil des ministres du 1er avril 2022, il a également été décidé que les CPAS recevraient une aide supplémentaire. Pour l'instant, les frais déjà remboursés aux CPAS par le SPP Intégration sociale ont été financés sur le crédit ordinaire qui sera épuisé en juillet 2022. Raison pour laquelle le SPP fait appel aux crédits supplémentaires nécessaires sur la provision interdépartementale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Jurgen Masure
Porte-parole (NL)
+32 479 27 68 64
jurgen.masure@lalieux.fed.be